



Huissier de justice saisir affaires

Par **stavros_old**, le **03/12/2007** à **18:49**

bonjour.je loue un appartement et sur le bail il dit que la maison il es louer avec tout les meubles et l electromenager.les bail il es pa energistre au cotribution.donc tout les affaires de la maison il sont a mon propriete.re.je voulais savoir si un huissier il pais saisir les affaires de mon propriete tandis que j eu un probleme avec la bank.merci d avance pour la reponce

Par **merla_old**, le **11/12/2007** à **19:24**

Si ton propriétaire a les factures des affaires à son nom, ou si celles-ci figurent dans le bail, l'huissier ne peut pas y toucher il me semble !